

INFORMATIONS

ETOUVANS

N° 2/2015

Compte-rendu du Conseil municipal du 11 mars 2015

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 24/02/2015.
2. Délibération : choix de l'entreprise pour la traversée du village.
3. Délibération : achat d'ordinateurs pour le bureau du maire et les conseillers.
4. Délibération : enfouissement des réseaux secs aux intersections avec la RD 257 (SYDED).
5. Délibération : CC3C - nomination à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

Présents :

Nicolas Pacquot, Maire
Thierry Bonfils 1^{er} Adjoint
Marielle Ballay 2^{ème} Adjoint
Roger Coppi 3^{ème} Adjoint
Olivier Gazeaux
Thierry Dayt
Thierry Humbert
Yvelyne Bernardin
Christophe Dessenne
Anthony Fierobe
Claude Pessonneaux
Joël Trutt
Philippe Coulon

Absents excusés :

- Benoît Balland, pouvoir à Olivier Gazeaux
- Annik Quelled, pouvoir à Philippe Coulon

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 24/02/2015

Le compte-rendu a été approuvé à l'unanimité.

2. Choix de l'entreprise pour la traversée du village

Le montant des travaux pour l'aménagement de la RD 257 était estimé par BEJ à 1 035 000 € HT.

Trois entreprises ont répondu à l'appel d'offres : COLAS, ROGER MARTIN et le groupement CLIMENT/EUROVIA.

En tenant compte de la qualité technique des dossiers et du montant des offres, la commission d'appel d'offres propose de retenir le groupement CLIMENT/EUROVIA, pour 902 068 € HT.

Le Conseil municipal valide cette proposition à l'unanimité.

3. Achat d'ordinateurs

Deux entreprises ont été consultées pour la fourniture de 2 ordinateurs (un pour le bureau du maire et l'autre pour les conseillers) : LDLC de Lyon et OCI de Montbéliard

L'utilisation de nos ordinateurs personnels ou professionnels pose notamment un problème de confidentialité. Le Conseil municipal s'est prononcé par 14 voix pour et 1 abstention pour l'achat de ces ordinateurs.

Par 11 voix pour l'achat chez OCI (2158 € HT) et 3 chez LDLC.

Une demande de subvention sera envoyée à la sous-préfecture (25 à 35% du montant de l'investissement).

4. Enfouissement des réseaux secs aux intersections avec la RD 257

L'aménagement de la RD 257 offre l'occasion de réaliser l'enfouissement des réseaux secs aux carrefours (rues de Dampierre, du Chanois et du Monument). Cette option était envisagée dans le projet initial du Conseil municipal.

Les coûts sont les suivants :

- rue de Dampierre (40 m de câble basse tension) : 12 458 €
- rue du Chanois (240 m de basse tension et 120 m d'éclairage) : 62 812 €
- rue du Monument (60 m de basse tension et 60 m d'éclairage) : 18 437 €

Le prix total est de 93 707 € HT avec une subvention du SYDED de 42 779 €, soit à la charge de la commune : 50 928 €.

Trois propositions ont été soumises à l'approbation du conseil, à savoir :

- réaliser la totalité des travaux ;
- réaliser seulement la rue du Chanois ;
- ne faire aucun enfouissement.

Le Conseil municipal s'est prononcé par 8 voix pour la réalisation de la totalité des travaux, 4 pour la réalisation de la seule rue du Chanois et 3 pour ne pas réaliser d'enfouissement.

NB.: Le coût des travaux sera inférieur car le devis du SYDED comprend la réfection des voiries, qui est déjà prise en charge par les travaux de la traversée du village

5. Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées

La délibération a déjà été prise lors d'une précédente séance.

Rappel :

- Délégué titulaire : Benoît Balland
- Délégué suppléant : Roger Coppi

INFORMATIONS

• Inscriptions scolaires

Les inscriptions pour les élèves de petite section et les nouveaux arrivants se dérouleront :

- mercredi 13 mai de 8h à 11h30
- jeudi 21 mai de 8h à 16h30

Les enfants doivent être inscrits au préalable en mairie avec le carnet de santé de l'enfant et le livret de famille.

• Centre d'échanges internationaux

Jeunes lycéens étrangers colombiens et allemands cherchent une famille d'accueil

D'Allemagne, des Etats-Unis, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour.

Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Paula, jeune colombienne âgée de 15 ans, recherche une famille à partir du mois de Septembre 2015 pour 4 mois. Elle aime les animaux et joue de la guitare basse. Elle pratique le volley-ball, le basket-ball et le football.

Tharek, est allemand et étudie le français depuis 6 ans. Il a 17 ans et pratique le violon et le piano. Il attend une famille avec impatience pour l'année scolaire 2015/2016 !

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. " Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ". A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez vite !

Renseignements :

Centre Echanges Internationaux

Bernard Emorine - Baume les Messieurs : 09.88.66.68.45 / 06.80.11.97.34

Bureau Coordinateur CEI : 02.99.20.06.14

• Soirée des Intrépides

L'association des Intrépides organise le 11 avril à 20h, une soirée dansante animée par "321 animation".

Les personnes qui le souhaitent peuvent se déguiser. Le thème est "j'aurais voulu être...".

Un apéritif, un repas franc comtois (saucisse, pomme de terre, cancoillotte, salade) et un dessert sont proposés pour 15€ par adulte et 6€ par enfant. Renseignements auprès de l'école.

- **Journée Jobs d'été**

La région Bourgogne Franche-Comté organise le mercredi 1^{er} avril de 10h à 18h, la journée Jobs d'été à la salle de la Roselière place du champ de foire à Montbéliard.

RAPPEL

- **Brûlage**

Les règlements sanitaires départementaux interdisent le brûlage à l'air libre de tous les déchets ménagers, y compris les déchets verts ménagers. Un déchet vert est un déchet issu de végétal quel qu'il soit, par exemple de la tonte des pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillage etc.

Le brûlage à l'air libre a un réel impact sur la qualité de l'air : brûler 50 kg de déchets verts équivaut en termes d'émissions de particules à un mois de chauffage d'un pavillon avec une chaudière à bois performante ou à au moins 80 allers/retours pour rejoindre une déchetterie à 10 km.

- **Engins à moteurs**

Les travaux réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils causant une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être utilisés que :

les jours ouvrables y compris le samedi de **8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30.**

L'utilisation de ces engins est strictement interdite les dimanches et jours fériés.

- **Règlement des factures d'eau**

Plusieurs lettres de relance ont été envoyées pour des factures d'eau impayées, certaines depuis plusieurs semestres. Ces factures impayées pèsent sur les comptes de la commune et donc sur chaque foyer d'Etouvans. Une réduction du débit d'eau sous quinzaine sera appliquée pour les mauvais payeurs.

Les commissions

- **Commission Information Communication:**

- ✓ Relecture du compte rendu.

- **Commission Urbanisme P.L.U - Environnement :**

- ✓ Etude de la déclaration préalable de Monsieur VOLLE Anthony, 5 rue Sous le Bois pour un abri à bois : avis favorable.
- ✓ Etude de la déclaration préalable de Monsieur AUBRY Stéphane, 13 rue de l'Eglise pour un abri de voitures : avis défavorable.
- ✓ Etude de la demande de certificat d'urbanisme de Me NADLER pour la vente de la maison de Madame CHEREL.

- **Commission Bois**

- ✓ Tous les lots d'affouage ont été vendus

QUESTIONS – REMARQUES – SUGGESTIONS

A remettre en Mairie daté et SIGNE

Nom.....Prénom.....

Vous pouvez contacter Nicolas PACQUOT au 06 52 61 85 85 ou par mail à l'adresse nicolas.pacquot@gmail.com.

Il vous est possible également de solliciter chaque commission pour poser vos questions ou soumettre vos propositions :

- par mail à l'adresse mairie.etouvans@wanadoo.fr
- directement à la mairie